

Compte rendu de la Réunion Parc d'Activité de Vendargues Mercredi 02 mai 2018 dans les locaux d'EMITECH

Etaient présent pour la métropole :

Eric GAUMEZ - 3M

Direction du foncier et de l'aménagement opérationnel

e.gomez@montpellier3m.fr

Bertrand SAUTRÉ - 3M

Responsable du service aménagement et réinvestissement économique et urbain de la direction de l'aménagement des secteurs territoriaux / développement et aménagement durables du territoire

04 67 34 70 98 / 06 25 21 20 08

b.sautre@montpellier3m.fr

Caroline MICHALAKIS – 3M

Responsable des pôles Cadoule et Bérange Direction de l'action territoriale

04.99.74.47.28

c.michalakis@montpellier3m.fr

Etaient présent pour l'AVIZ :

Francis LOUAHEM, Président

D.I. Groupe

06 18 95 77 00

flouhahem@digroupe.fr

Olivier Heyer, Secrétaire Adjoint

Emitech

06.29.54.08.46

o.heyer@emitech.fr

Wilfrid Welsch, Secrétaire

P.R.O.

wil.welsch@gmail.com

06.74.98.89.35

Ordre du jour et débats.

Réunion à la demande de la métropole.

M. Gomez, nous explique en préambule que malheureusement la métropole a un système de fonctionnement en silo, que chaque silo s'occupe d'un aspect bien défini et qu'il n'y a pas de personne en charge spécifiquement de la zone.

Par conséquent m. Sautré n'est responsable que de la requalification de la zone en parc d'activité et des travaux s'y rattachant.

a) LIDL et la difficulté de sortir de la zone en heure de pointe

L'arrivée de Lidl à aggraver le problème de circulation d'entrée et de sortie de la zone. En heure de pointe le trafic est doublé par la clientèle de cet immeuble (Lidl, Fitness Park et la garderie).

M. Sautré nous présente le projet de faire tourner les véhicules entrant dans cet immeuble plus loin afin et éventuellement avec un tournant gauche (voie de stockage). Par ailleurs, il a vu avec Lidl pour améliorer leur parking afin de ne plus gêner la circulation lors de la réception de PL en pleine journée. Ces solutions, bien qu'améliorant sensiblement le problème, ne résout que l'entrée et pas la sortie.



L'Aviz redemande une pensée plus globale de la circulation en reprenant les propositions de la réunion de mai 2018.

Plus globalement, la circulation est difficile sur les exRN (D613 et D610). Sans être expert en trafic routier, il semble aux membres de l'Aviz que les feux de circulation sont en cause. La métropole confirme que c'est bien elle qui est en charge du fonctionnement des feux mais que la mairie de Vendargues a imposé une priorité pour les habitants du village donnant une amplitude faible sur le trafic des exRN. L'Aviz avait rencontré M. Guy Lauret à ce sujet, qui nous avait affirmé que les feux étaient sous la responsabilité de la métropole. L'Aviz va donc revoir ce problème avec la mairie de Vendargues.

b) Les projets pour améliorer la circulation autour de Vendargues

Ces projets sont sur une longue échéance. (10ans)

1) le barreau : Lien partant du rond-point de la sortie vers le lien.

L'Aviz fait la remarque que la métropole parle du barreau depuis déjà 15ans

2) la sortie vers l'A709, avec la transformation de l'aire d'autoroute St Aunés en bretelle d'accès.

3) le rond-point de la ZA les Portes Domitiennes, qui communiqueront avec le Salaison

4) la modification de la sortie d'Autoroute de Vendargues qui communiquera directement avec le contournement de Castries



c) Sujets divers complémentaires :

Le stationnement des PL dans la zone va être repensé afin de moins gêner la circulation notamment sur la rue principales, avenue des bigos. Proposition en septembre 2019.

La vitesse est exclusivement un problème de mairie, la métropole n'installera des ralentisseurs qu'a la demande de celle-ci.

Les totems de signalétique au départ des rues se fera courant 2020. La métropole doit en priorité finir les travaux d'aménagement dans la zone, notamment la fin de la rue de la marbrerie et l'ancienne route de Sommières.

La désinstallation des panneaux sauvages à l'entrée de la zone par des commercialisateurs (CBRE, Arthur Lloyd, ...). Ce terrain est en passation entre la mairie et la métropole. En fonction de la date de signature, l'Aviz demandera à l'un ou l'autre.

Suite aux problèmes récurant d'odeur dans les écoulements pluviaux, provoquant des malaises dans certaines sociétés, la métropole va installer des capteurs afin de déterminer la source.